

DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

Consultation sur les services de garde éducatifs à l'enfance

Un mémoire est un document dans lequel vous exprimez votre point de vue, ou celui de votre organisation, sur les enjeux présentés dans le cahier de consultation.

Toutes les personnes, les associations, les regroupements ou les organismes qui le souhaitent peuvent soumettre un mémoire pour faire connaître leurs priorités et recommandations concernant les services de garde éducatifs à l'enfance. Les mémoires reçus feront l'objet d'une analyse, puis d'une synthèse qui sera publiée sous la forme d'un rapport de consultation.

Il s'agit de l'un des moyens mis à votre disposition pour contribuer à la recherche de solutions.

Instructions

Pour soutenir la rédaction de votre mémoire, vous êtes invités à lire le cahier de consultation et à vous prononcer sur les thèmes liés aux quatre axes qui y sont présentés :

- Axe 1 : Améliorer l'accès au réseau pour permettre à chaque enfant de développer son plein potentiel
- Axe 2 : Répondre aux attentes des parents en leur offrant des places en cohérence avec leurs besoins
- Axe 3 : Promouvoir la garde en milieu familial pour répondre aux besoins des parents
- Axe 4 : Joindre les enfants les plus vulnérables pour leur offrir des services adaptés à leurs besoins

Des questions sont inscrites à la fin de chacun de ces thèmes afin de soutenir votre réflexion et de vous guider dans la proposition de recommandations.

Votre mémoire n'a pas à être long pour être pertinent. Allez droit au but et limitez-vous à dix pages.

Le mémoire doit être soumis avant le 1er juin 2021, date limite de dépôt, à l'adresse suivante : consultation2021@mfa.gouv.qc.ca.

Autorisation

Les mémoires seront rendus publics par défaut. Ainsi, indiquez-nous si vous souhaitez que votre mémoire ne soit pas partagé.

Je préfère que mon mémoire ne soit pas publié

PRÉSENTATION DE L'AUTEUR

La Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM) est un regroupement régional féministe de défense collective des droits. Elle a pour mission d'agir et de favoriser la concertation sur les questions mettant en jeu les intérêts et les conditions de vie des femmes.

Objectifs

Mettre en commun l'information, les expériences et les analyses de ses membres concernant les intérêts et les conditions de vie des Mauriciennes.

Développer une vision commune et féministe.

Susciter et maintenir une solidarité entre ses membres.

Prendre position publiquement et agir collectivement.

COORDONNÉES

Inscrivez ici les coordonnées permettant de vous joindre et celles de l'organisation que vous représentez, le cas échéant.

NOM		PRÉNOM	
Blais		Joanne	
TITRE (M. ou Mme)	FONCTION		
Mme	Directrice		
TÉLÉPHONE		COURRIEL	
819 372-9328		info@tcmfm.ca	
ORGANISATION REPRÉSENTÉE (le cas échéant)			
Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM)			
ADRESSE (n°, rue, app.)			
946 rue St-Paul, local 202			
VILLE			CODE POSTAL
Trois-Rivières			G9A1J3
TÉLÉPHONE		COURRIEL	
819 372-9328		info@tcmfm.ca	

RÉSUMÉ DU MÉMOIRE ET SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Inscrivez ici un résumé de votre mémoire (maximum une page)

Nous souhaitons rappeler qu'en 1997, au moment de l'instauration d'un réseau subventionné de services de garde éducatifs à l'enfance, le gouvernement du Québec venait répondre à plusieurs objectifs dont l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes, afin que les femmes puissent prendre leur place sur le marché du travail, et le développement des tout-petits en passant par des services éducatifs et abordables à toutes les familles, sans discrimination.

Ainsi, la situation actuelle du manque de places en services de garde à l'enfance (SGEE) présente des enjeux préoccupants pour la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie (TCMFM), et ce, de manière à s'assurer de répondre aux besoins des femmes, de leur assurer le plein accès à l'emploi, ainsi qu'une autonomie économique.

SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Recommandation 1	Diminution des délais de réponses quant aux projets de développement des places et permettre le dépôt de projets, en continue ;
Recommandation 2	Établissement de contacts avec les partenaires pertinents (ex : périnatalité) pour sonder les besoins des futurs parents à court et moyen terme ;
Recommandation 3	Valorisation des métiers à prédominance féminine (éducatrices) et augmentation des salaires à la hauteur du service rendu par les éducatrices à l'enfance ;
Recommandation 4	Tendre vers un réseau subventionné uniquement pour réduire les inégalités des chances et offrir un service de qualité à tous les enfants du Québec ;
Recommandation 5	Collaboration avec les associations professionnelles (industrie hôtelière, restauration, santé et services sociaux, etc.) des milieux dans lesquels les horaires de soir et nuit sont une réalité, sur les besoins de leurs travailleuses et travailleurs pour arrimer l'offre de services en fonction de ces réalités ;
Recommandation 6	Développement de nouvelles places pour répondre à la demande, particulièrement pour les poupons ;
Recommandation 7	Assouplissement des règles d'accès afin de permettre le temps partiel et/ou l'ouverture des services 7 jours sur 7 ;
Recommandation 8	Incitatifs salariaux, afin de favoriser l'attraction et la rétention du personnel pour des horaires atypiques ;

Recommandation 9

La TCMFM tient à dire ici que des syndicats, bureaux coordonnateurs et autres organisations oeuvrent à temps plein dans l'objectif de fournir des solutions concrètes qui répondent au besoin des actrices et acteurs du milieu afin d'améliorer l'accès au réseau.

AXE 1 – AMÉLIORER L'ACCÈS AU RÉSEAU POUR PERMETTRE À CHAQUE ENFANT DE DÉVELOPPER SON PLEIN POTENTIEL

Présentez le plus clairement possible votre avis, ou celui de votre organisation, concernant le ou les axes sur lesquels vous souhaitez vous prononcer. Vous n'avez pas à donner votre point de vue sur chacun des axes. Cette présentation doit mettre en évidence les enjeux auxquels vous accordez une priorité et doit conduire à l'énoncé de la recommandation.

Améliorer l'accès au réseau est une priorité, tant pour les enfants, les parents, que les éducatrices. En effet, une bonification des services offerts profitera nécessairement aux enfants qui en sont les usagers. En répondant aux besoins des travailleuses, comme des mères et pères, on s'assure de mettre en place les conditions qui favoriseront des environnements éducatifs au sein desquels chaque enfant pourra développer son plein potentiel. À cet effet, il est donc nécessaire de :

- Permettre aux parents, et particulièrement aux femmes, un retour sur le marché de l'emploi;
- S'assurer que le manque de places en service de garde ne représente ni un frein aux projets de famille, ni à l'avancement professionnel des mères ;
- Offrir aux éducatrices en services de garde, et au personnel du réseau plus largement, des conditions de travail décentes : salaires, avantages sociaux, conciliation famille-travail-études
- Reconnaître ce secteur à prédominance féminine à sa juste valeur en fonction du rôle majeur que ces travailleuses jouent dans la prospérité économique du Québec.

À ce jour, ce sont 75 000 enfants dont les parents espèrent une place dans le réseau public subventionné. Dans ce contexte, des parents, la plupart du temps des mères, sont contraints de rester à la maison, alors qu'ils pourraient travailler s'ils avaient accès à une place abordable. Les familles monoparentales ou avec faible revenu ne peuvent pas avoir accès au réseau des SGEE non subventionnées car il est impossible pour elles de déboursier le montant demandé avant impôt. De plus, les familles provenant de milieux plus vulnérables connaissent moins le réseau subventionné. Parfois même, le tarif subventionné de 8,50 \$ par jour est trop élevé pour certaines familles. Il peut aussi y avoir des barrières culturelles ou linguistiques qui entrent en ligne de compte. Ces familles se retrouvent dans un réseau de garde beaucoup plus informel, beaucoup moins organisé, beaucoup moins structuré, donc souvent de moindre qualité.

Depuis quelques années et plus particulièrement depuis la pandémie, le manque de places dans les SGEE subventionnés ou pas entraîne une course effrénée pour les parents, lire les mères, qui veulent à tout prix trouver un milieu de garde pour leur bébé afin de pouvoir retourner au travail. Les mères font appel aux médias sociaux pour « présenter leur enfant » et trouver une place. Cette façon de faire engendre une enchère du « meilleur bébé » puisque les parents vantent les points positifs de leur enfant et c'est au SGEE de choisir si cet enfant est pris ou pas. L'enfant ayant des difficultés se retrouve donc grandement défavorisé dans ce système ou les « meilleurs » sont choisis. Ou encore, certains milieux de garde non subventionnés vont littéralement « choisir » les enfants afin d'avoir un groupe homogène et sans problématique. À nouveau, ces façons de faire entraîne une iniquité majeure pour l'accès au SGEE surtout pour les milieux défavorisés.

RECOMMANDATION(S)

Inscrivez ici vos recommandations pour l’Axe 1 – *Améliorer l’accès au réseau pour permettre à chaque enfant de développer son plein potentiel*

Les recommandations ci-présentées sont inspirées d’échanges avec des femmes actives dans la mobilisation régionale pour dénoncer le manque de places en garderies en Mauricie.

- Diminution des délais de réponses quant aux projets de développement des places et permettre le dépôt de projets, en continue ;
- Établissement de contacts avec les partenaires pertinents (ex : périnatalité) pour sonder les besoins des futurs parents à court et moyen terme ;
- Valorisation des métiers à prédominance féminine (éducatrices) et augmentation des salaires à la hauteur du service rendu par les éducatrices à l’enfance ;
- Tendre vers un réseau subventionné uniquement pour réduire les inégalités des chances et offrir un service de qualité à tous les enfants du Québec ;
- La TCMFM tient à dire ici que des syndicats, bureaux coordonnateurs et autres organisations oeuvrent à temps plein dans l’objectif de fournir des solutions concrètes qui répondent au besoin des actrices et acteurs du milieu afin d’améliorer l’accès au réseau.

AXE 2 – RÉPONDRE AUX ATTENTES DES PARENTS EN LEUR OFFRANT DES PLACES EN SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE (SGEE) EN COHÉRENCE AVEC LEURS BESOINS

Présentez le plus clairement possible votre avis, ou celui de votre organisation, concernant le ou les axes sur lesquels vous souhaitez vous prononcer. Vous n'avez pas à donner votre point de vue sur chacun des axes. Cette présentation doit mettre en évidence les enjeux auxquels vous accordez une priorité et doit conduire à l'énoncé de la recommandation.

Dans le cadre de l'état de situation sur l'accès à l'emploi des femmes, produit par le TCMFM en 2019, des obstacles à l'emploi ont été relevés en lien avec les services de garde : insuffisance des services de garde et horaires inadaptés au travail atypique. De manière à s'assurer de répondre aux besoins des femmes et de leur assurer le plein accès à l'emploi, il est nécessaire :

- d'adapter les horaires de garde aux réalités de ces femmes (avec horaires atypiques) ;
- faciliter l'accès aux services de garde.

Cette problématique a été confirmée, récemment par l'actualité, ainsi que par un groupe de mamans de la Mauricie, qui se sont mobilisées, afin de revendiquer des places en garderies, nécessaires à leur retour et/ou maintien en emploi. Des besoins criants en Mauricie, particulièrement pour les places poupons, ont été relevés; des réalités qui sont particulièrement présentes pour les familles ayant des enfants à besoins particuliers.

Les enjeux liés au manque de places en SGEE ont été exacerbés en raison de la pandémie et touchent majoritairement les femmes. Depuis le début du déclenchement de l'état d'urgence sanitaire en mars 2020, ce sont quelques 850 services éducatifs à l'enfance, tous types confondus, qui ont fermé leurs portes, sans compter les coupes de service durant le confinement à l'hiver et au printemps 2020.

Les femmes sont ici doublement pénalisées : les travailleuses des services de garde qui ont quitté leur emploi à cause des conditions de travail et les mères qui ont perdu leur place ou sont désespérément en recherche pour en obtenir une.

Durant la pandémie, les enjeux de conciliation famille-travail-études ont été au cœur des préoccupations des femmes, et le demeurent toujours. Comme ces responsabilités incombent principalement aux femmes, nombre d'entre elles ont été aux prises avec une augmentation du travail invisible et de la charge mentale.

En juin 2020, le taux d'emploi des Québécoises s'établit à 73,2 % contre 82,6 % pour les Québécois. C'est un recul considérable avec 2019 où le taux d'emploi des québécoise était à 78,8%

En août 2020, c'est notamment en raison du manque de places dans le réseau que le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale expliquait le départ de près de 32 500 femmes du marché du travail en 2020.

RECOMMANDATION(S)

Inscrivez ici vos recommandations pour l'Axe 2 – *Répondre aux attentes des parents en leur offrant des places en SGEE en cohérence avec leurs besoins*

Les recommandations ci-présentées sont inspirées d'échanges avec des femmes actives dans la mobilisation régionale pour dénoncer le manque de places en garderies en Mauricie.

- Collaboration avec les associations professionnelles (industrie hôtelière, restauration, santé et services sociaux, etc.) des milieux dans lesquels les horaires de soir et nuit sont une réalité, sur les besoins de leurs travailleuses et travailleurs pour arrimer l'offre de services en fonction de ces réalités ;
- Développement de nouvelles places pour répondre à la demande, particulièrement pour les poupons ;
- Assouplissement des règles d'accès afin de permettre le temps partiel et/ou l'ouverture des services 7 jours sur 7 ;
- Incitatifs salariaux, afin de favoriser l'attraction et la rétention du personnel pour des horaires atypiques.

AXE 3 – PROMOUVOIR LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES PARENTS

Présentez le plus clairement possible votre avis, ou celui de votre organisation, concernant le ou les axes sur lesquels vous souhaitez vous prononcer. Vous n'avez pas à donner votre point de vue sur chacun des axes. Cette présentation doit mettre en évidence les enjeux auxquels vous accordez une priorité et doit conduire à l'énoncé de la recommandation.



RECOMMANDATION(S)

Inscrivez ici vos recommandations pour l'Axe 3 – *Promouvoir la garde en milieu familial pour répondre aux besoins des parents*

AXE 4 – JOINDRE LES ENFANTS LES PLUS VULNÉRABLES POUR LEUR OFFRIR DES SERVICES ADAPTÉS À LEURS BESOINS

Présentez le plus clairement possible votre avis, ou celui de votre organisation, concernant le ou les axes sur lesquels vous souhaitez vous prononcer. Vous n'avez pas à donner votre point de vue sur chacun des axes. Cette présentation doit mettre en évidence les enjeux auxquels vous accordez une priorité et doit conduire à l'énoncé de la recommandation.



RECOMMANDATION(S)

Inscrivez ici vos recommandations pour l'Axe 4 – *Joindre les enfants les plus vulnérables pour leur offrir des services adaptés à leurs besoins*

CONCLUSION

Présentez une conclusion pour l'ensemble des axes

La Mauricie vit actuellement une situation d'urgence en regard du manque de places en services de garde. Un groupe de citoyennes, appuyé par la TCMFM et l'AFEAS, s'est formé autour de cet enjeu préoccupant et leur message a déjà, à ce jour, été relayé plusieurs fois dans les médias. Pourtant, force est de constater qu'aucune solution n'a été apportée, et plus que cela, qu'aucune solution ne pourra être apportée avant plusieurs années, alors que le Ministère de la Famille se félicite d'avoir lancé un appel à projets visant une ouverture de places en 2023. Certaines familles, faute d'une place pour leur enfant, sont privés depuis de longs mois du revenu d'un des deux parents, souvent celui d'une femme. Parmi ces mères, un grand nombre d'entre elles travaillent dans un service essentiel et sont bouleversées de ne pas pouvoir prêter main forte à leurs collègues épuisés.e.s.

Il est plus que nécessaire de permettre à ces femmes de retourner au travail en leur fournissant les moyens de participer activement à la société. Face aux nombreuses fermetures de services de garde au cours de la pandémie, ce sont plusieurs centaines de mères de famille qui angoissent quotidiennement de ne plus pouvoir subvenir aux besoins du ménage et qui font une croix sur leur autonomie financière.

Améliorer l'accès au réseau est une priorité, tant pour les enfants, les parents, que les éducatrices. En effet, une bonification des services offerts profitera nécessairement aux enfants qui en sont les usagers. En répondant aux besoins des travailleuses, comme des mères et pères, on s'assure de mettre en place les conditions qui favoriseront des environnements éducatifs au sein desquels chaque enfant pourra développer son plein potentiel.

ANNEXE(S)

Présentez les annexes jointes à votre mémoire, le cas échéant.

Annexe 1	https://tcmfm.ca/projets-en-cours/
Annexe 2	https://tcmfm.ca/wp-content/uploads/2020/06/etat-des-lieux-1.pdf
Annexe 3	https://tcmfm.ca/wp-content/uploads/2020/06/etat-des-lieux-territorial-Les-enjeux-dans-les-territoires-de-la-Mauricie-1.pdf
Annexe 4	https://www.facebook.com/groups/702290967054727
Annexe 5	